



CHEFS DE TRAIN ET SERRE-FREINS

NOC 7362

Les chefs de train supervisent les activités des membres de l'équipage des trains. Les serre-freins vérifient les freins et autres systèmes avant le départ du train et aident les chefs de train en cours de route.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminées

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

3

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.



NIVEAU DE SCOLARITÉ



Collège ou formation professionnelle

EMPLOYÉS

75

SALAIRE MÉDIAN

78 027 \$

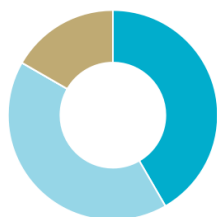
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.

emploisNB.ca



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

100,0 %	Transport et entreposage
0,0 %	S.O.
0,0 %	S.O.
0,0 %	Toutes autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
41,7 %	25-34
41,7 %	35-44
0,0 %	45-54
16,7 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Chef De Train
- Chef De Train - Centre De Triage
- Chef De Train De Marchandises
- Chef De Train De Voyageurs
- Serre-Freins
- Serre-Freins De Queue

FONCTIONS PRINCIPALES:

Les chefs de train exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- superviser et coordonner les activités des membres de l'équipage des trains de passagers et de marchandises à l'exception des mécaniciens de locomotive, afin d'assurer l'exécution des opérations conformément à la feuille de route et au code des règlements d'exploitation et le respect des horaires;
- recevoir la feuille de route et en expliquer le contenu aux serre-freins, aux mécaniciens de locomotive et aux autres membres de l'équipage;
- communiquer avec les membres de l'équipage par radiotéléphone, par signaux ou autres moyens afin de recevoir et de transmettre les instructions.

Les serre-freins exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- vérifier l'équipement et les systèmes du train tels que les appareils de climatisation et de chauffage, les freins et les tuyaux de frein avant le départ du train;
- communiquer avec les membres de l'équipage par radiotéléphone, par signaux ou autres moyens pour faciliter le déplacement ou la manoeuvre du train.

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.

emploisNB.ca